

Plan

.

- Signe linguistique
- Morphologie
- Sémantique lexicale

Signe

.

- Un **signe** est une association entre une idée (le contenu du signe) et une forme.
- Exemple : un clin d'œil.
- La **sémiotique** est la science qui étudie les différents systèmes de signes.
- La linguistique peut être vue comme une branche de la sémiotique, elle étudie les systèmes de signes linguistiques que sont les langues.

Différents types de signes

- Selon le type de rapport existant entre le contenu et la forme du signe, on peut distinguer différents types de signes suivants :
- **icône** : signe pour lequel il existe un lien de ressemblance entre son contenu et sa forme.



- **symbole** : signe pour lequel on n'identifie pas de lien évident entre le contenu et la forme.



CHAT

Le signe linguistique de Ferdinand de Saussure

.

- Le signe linguistique est constitué de l'association entre un contenu appelé **signifié** et une forme appelée **signifiant**.
- Le signifiant est une image acoustique.
- Le signifié est un concept.

Spécificités du signe linguistique - 1

- L'arbitraire du signe : le lien entre le signifiant et le signifié est arbitraire (c'est-à-dire immotivé), car un même concept peut être associé à des images acoustiques différentes selon les langues.
Notons cependant que certains mots sont en partie iconique : les onomatopées.
- Le caractère linéaire du signifiant : *le signifiant, étant de nature auditive, se déroule dans le temps.* Les éléments des signifiants se présentent donc obligatoirement les uns après les autres, selon une succession linéaire : ils forment une chaîne.

Spécificités du signe linguistique - 2

- L'immutabilité du signe : le signifiant associé à un concept donné s'impose à la communauté linguistique : un locuteur ne peut décider de le modifier arbitrairement.
- La mutabilité du signe : les signes linguistiques peuvent néanmoins être modifiés par le temps, par l'évolution linguistique (modification du signifiant, du signifié ou de leur rapport).

Mot forme / Lexème

mot forme	lexème
<i>grand</i>	GRAND
<i>grande</i>	
<i>grands</i>	

mot forme	lexème
<i>chanteras</i>	CHANTER
<i>chanter</i>	
<i>chantaient</i>	

- Un mot forme est un signe linguistique ayant les deux propriétés suivantes :
 1. il possède une certaine autonomie de fonctionnement ;
 2. il possède une certaine cohésion interne.
- Un lexème regroupe des mots formes qui ne se distinguent que par la flexion.

Locutions

.

expression linguistique complexe	locution	expression linguistique complexe	locution
<i>pomme de terre</i> <i>pommes de terres</i>	POMME DE TERRE	<i>roule sa bosse</i> <i>ont roulé leur bosse</i> ...	ROULER SA BOSSE

- Les locutions sont des unités lexicales, elles tendent à faire perdre aux éléments dont elles sont constituées leur autonomie dans la phrase.
 - * *pommes vertes de terre*
- Ces éléments ont aussi perdu une partie de leur sens.
 - Le sens de *fruit* dans la locution FRUIT DE MER n'est pas le même que dans *il mange un fruit*.

Lexie

.

- Une **lexie** est un **lexème** ou une **locution**.
- Une **lexie** est associée à un **sens**. Le sens de la lexie L est notée $[L]$.

Vocable

.

- *un verre en verre*
- On distingue les deux lexies :
 - VERRE₁ : désigne un matériau transparent cassable.
 - VERRE₂ : désigne un type de contenant servant à boire.
- VERRE₁ et VERRE₂ appartiennent à un même **vocable**
- **Vocable** : regroupement de lexies ayant les propriétés suivantes :
 - elles sont associées au même signifiant
 - elles présentent un lien sémantique évident
- Les lexies d'un même vocable sont souvent appelées **acceptations** de ce vocable. Le vocable est dit **polysémique**.

Homonymie

.

- Il peut arriver que des lexies distinctes soient associées aux mêmes signifiants alors qu'elles n'entretiennent aucune relation de sens. On parle dans ce cas d'**homonymie**.
 - AVOCAT¹ : fruit
 - AVOCAT² : homme de loi

Morphologie et Sémantique lexicale

.

- Morphologie : étude de la forme
 - décomposition des mots formes en éléments plus petits
 - règles de combinaisons de ces éléments
- Sémantique lexicale : étude du sens
 - étude du sens des lexies
 - étude des relations sémantiques entre lexies

Morphologie

.

- La morphologie est la branche de la linguistique qui étudie la structure des mots formes.
- Certains mots formes sont analysables en unités plus petites.
 - chiens → chien-s
 - mangeront → mange-r-ont
 - reprends → re-prend-s
- Chacune de ces unités est appelé un **morphe**

Le morphe

.

- morphe : signe linguistique ayant les deux propriétés suivantes :
 1. il possède un signifiant qui est un segment de la chaîne parlée ;
 2. c'est un signe élémentaire, c'est-à-dire qu'il ne peut être décomposé en plusieurs autres signes de la langue.

Le morphe - 2

- Le morphe est un signe, il possède une forme et un sens.
 - Dans *chanteur* et *danseur*, on est en présence de deux occurrences d'un même morphe,
 - dont la forme est *eur*
 - dont le sens est *personne qui fait l'action indiquée par le verbe, ici chanter et danser.*
 - Dans *fleur*, il ne s'agit pas d'un morphe !

Le morphe - 3

- Dans certains cas, la décomposition d'une forme en morphes a une valeur historique.
 - Dans *fillette* et *voiturette* on est en présence du même morphe dont la forme est *ette* et le sens est *un x qui est petit*.
 - Dans *cigarette* on peut décomposer le mot forme en deux morphes *cigare* et *ette*, mais une cigarette n'est pas un petit cigare.
 - Il en va de même pour *toilette*, historiquement, il s'agit d'une petite toile utilisée pour tenir les produits de maquillage. Par la suite, on a étendu le nom à la pièce où on avait l'habitude de se maquiller.
 - Aujourd'hui, *toilette* et *cigarette* sont des morphes.

Le morphème

- Plusieurs morphes peuvent partager un même sens.
 - chevaux → chev-**aux**
 - petits → petit-**s**
 - mangent → mang-**ent**
- Les trois morphes *aux*, *s* et *ent* partagent le même signifié : le pluriel.
- On définit une entité plus abstraite, appelée **morphème**, qui regroupe tous les morphes ayant un même signifié.
- Les différents morphes d'un même morphème sont appelés **allomorphes**.

Le morphème - 2

.

- Les allomorphes du morphème *aller*.
 - *allons* → **all** - *ons*
 - *iront* → **i** - *r* - *ont*
 - *va* → **v** - *a*

Radical et affixe

- Le **radical** d'une lexie est son support morphologique. C'est l'élément morphologique qui porte le signifié associé à cette lexie.
- Un **affixe** est un morphe non autonome, qui est destiné à se combiner avec d'autres morphes au sein d'un mot forme.
 - Lorsque l'affixe se place à gauche du radical, on l'appelle **préfixe**.
 - Lorsqu'il se place à droite, on l'appelle **suffixe**.

Mécanismes morphologiques

- Les radicaux et les affixes peuvent se combiner entre eux pour former de nouveaux morphes ou mots formes.
- On distingue trois mécanismes morphologiques :
 1. La flexion *chien* + PL → *chiens*
 2. La dérivation *électrocuter* + *tion* → *électrocution*
 3. La composition *bon* + *homme* → *bonhomme*

La flexion

- La **flexion** est un mécanisme morphologique qui consiste à combiner un radical et un affixe (appelé **affixe flexionnel**) ayant les trois propriétés suivantes :
 1. son signifié est très général et appartient à un petit ensemble de signifiés mutuellement exclusifs appelé **catégorie flexionnelle**. Par exemple la catégorie flexionnelle *genre* du français regroupe deux signifiés *féminin* et *masculin*.
 2. L'expression de sa catégorie flexionnelle est imposée par la langue. Par exemple, tout nom français doit être employé soit au singulier soit au pluriel. Cela fait de la flexion un mécanisme **régulier**.
 3. Sa combinaison avec le radical d'une lexie donne un mot forme appartenant à la même lexie.

Catégories flexionnelles du français

.

	Nombre	Genre	Personne	Temps	mode	Ca
Valeurs grammaticales	2	2	3	4	6	4
Nom	+	+	-	-	-	-
Adjectif	+	+	-	-	-	-
Verbe	+	-	+	+	+	-
Pronom	+	+	+	-	-	+

Le système casuel des pronoms personnels français

nominatif cas sujet :

- je mange
- tu bois
- nous courons

accusatif cas complément d'objet direct :

- tu la vois
- elle nous regarde

datif cas complément d'objet indirect :

- je vais lui offrir des fleurs
- il la lui donnera

ablatif cas complément circonstanciel :

- il pense à moi
- nous viendrons sans lui

Les pronoms personnels français

.

pers.	nb	gnr	Nominatif	Accusatif	Datif	Ablatif
1	S	M/F	je	me	me	moi
2	S	M/F	tu	te	te	toi
3	S	M	il	le	lui	lui
3	S	F	elle	la	lui	elle
1	P	M/F	nous	nous	nous	nous
2	P	M/F	vous	vous	vous	vous
3	P	M	ils	les	leur	eux
3	P	F	elles	les	leur	elles

Dérivation

.

- La dérivation est un mécanisme morphologique qui consiste à combiner un radical et un affixe (appelé **affixe dérivationnel**) ayant les trois propriétés suivantes :
 1. Son signifié est moins général et moins abstrait que celui d'un affixe flexionnel - il s'apparente au signifié d'une lexie ;
 2. L'expression de son signifié correspond normalement à un choix libre du locuteur, qui décide de communiquer le signifié en question ;
 3. sa combinaison avec le radical d'une lexie donne un mot forme qui est associé à une autre lexie.

Dérivations productives

- Certaines dérivations peuvent s'appliquer à un grand nombre de radicaux, on dit qu'elles sont **productives**.
 - Exemple : la prefixation d'un radical verbal par l'affixe *re*
- Mais dans la majorité des cas, il existe des restrictions :
 - *de* + *couvrir* → *découvrir*
 - *de* + *courir* → * *décourir*
 - *marchander* + *age* → *marchandage*
 - *changer* + *age* → * *changeage*

Composition

.

- La composition est un mécanisme morphologique qui consiste à concaténer des radicaux pour produire un mot forme.
 - *porte_V + manteau → portemanteau OU porte-manteau*
 - *ouvre + boîte → ouvre-boîte*
- Les locutions, contrairement aux lexies composées possèdent une structure syntaxique interne qui en font des expressions linguistiques valides.

Sémantique lexicale

.

- Le sens linguistique
- Relations sémantiques
- Définition d'une lexie

Le sens linguistique

- On définit souvent une lexie par une **paraphrase** de cette dernière :

EFFACER : faire disparaître sans laisser de trace

- paraphrase : relation existant entre deux expressions linguistiques ayant le même sens.

- le **sens** d'une expression linguistique est la propriété qu'elle partage avec toutes ses paraphrases.

⇒ cercle vicieux !

- Comment savoir si deux énoncés sont paraphrastiques ?
On se fie à l'intuition d'un locuteur natif.

Le sens linguistique - 2

- Les paraphrases sont en général approximatives.
 - *Jean regarde le chien du voisin.*
 - *Jean observe le chien du voisin.*
 - *Jean regarde le cabot du voisin.*
 - *C'est le chien du voisin que Jean regarde.*

Sens \neq référent

.

- référent de *mon fils* :
Gabriel
- sens de *mon fils* :
personne de sexe masculin dont je suis un des parents.
- Le référent d'une expression linguistique est un élément du monde que cette expression permet de désigner dans un contexte donné.
- Le sens est une unité totalement abstraite.

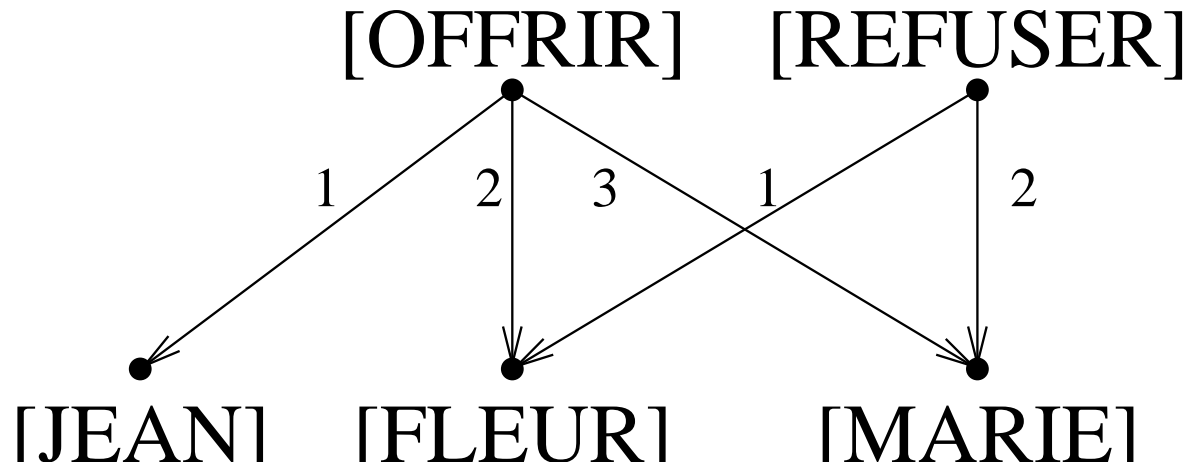
Représentation du sens

.

- **Prédicats sémantiques** : sens de lexies qui dénotent des faits ou des entités impliquant au moins un “participant” appelé **argument** du prédicat.
 - Exemples : X_1 [MANGE] Y_2 , X_1 [DONNE] Y_2 à Z_3 ,
[NEZ] de X_2
 - Chaque argument est associé à un entier, qui permet de le distinguer des autres arguments.
- **objets sémantiques** : sens de lexies qui dénotent des entités qui n’impliquent intrinsèquement aucun participant.
 - Exemple : [TOMATE] [SABLE]

Graphes sémantiques

- Le sens d'un énoncé peut être représenté graphiquement sous la forme d'un graphe dont les sommets sont occupés par des prédicats ou des objets sémantiques.
- Jean a offert une fleur à Marie qui l'a refusée.*



Relations sémantiques fondamentales

.

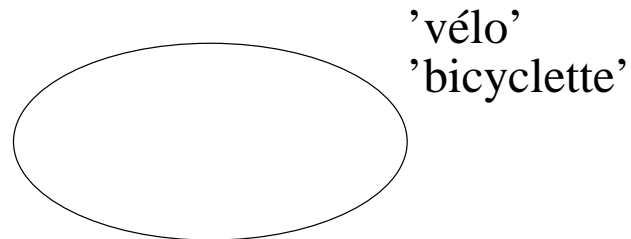
- Hyperonymie / Hyponymie
- Synonymie
- Antonymie
- Conversivité

Le sens lexical conçu comme un ensemble

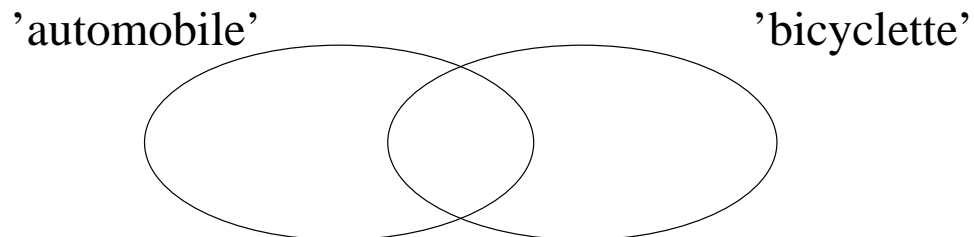
- On peut, en première approximation, représenter le sens d'une lexie comme un ensemble d'autres sens lexicaux, les sens des lexies entrant dans sa définition.
- Exemple : le sens de la lexie *AUTOMOBILE* contient le sens des lexies *VÉHICULE*, *MOTEUR* . . .
- Lorsqu'un sens est inclu dans un autre, nous dirons qu'il en est une **composante**.
- Lorsque le sens de la lexie L_1 est une composante du sens de L_2 , nous dirons que L_1 est **plus simple** que L_2 .

Le sens lexical conçu comme un ensemble

- On peut comparer les sens des lexies L_1 et L_2 en fonction de la relation qui existe entre les ensembles qui représentent leurs sens. On distingue, de manière classique :
- L'identité



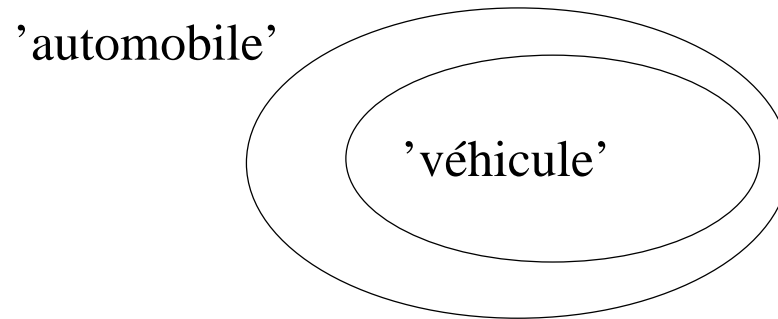
- L'intersection non vide



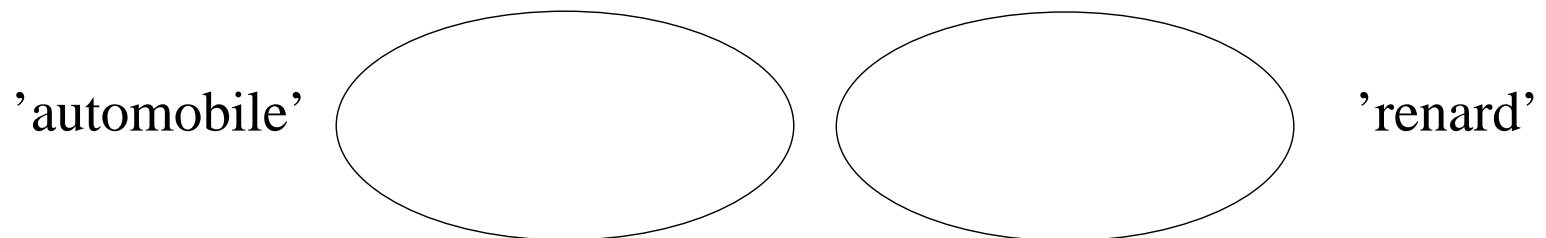
Le sens lexical conçu comme un ensemble

.

● L'inclusion



● La disjonction



Hyperonymie / Hyponymie

AUTOMOBILE: *Véhicule à quatre roues (ou plus), progressant de lui-même*

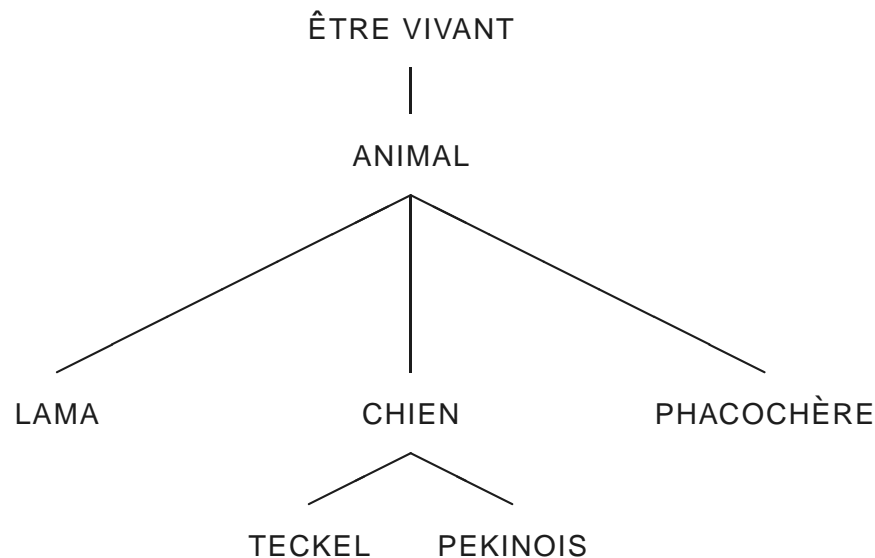
...

- La lexie L_{hyper} est un **hyperonyme** de la lexie L_{hypo} lorsque la relation sémantique qui les unit possède les deux caractéristiques suivantes :
 1. Le sens de L_{hyper} est inclu dans le sens de L_{hypo} .
 2. L_{hypo} peut être considéré comme un cas particulier de L_{hyper} .

Remarque : on voit là les limites de la représentation ensembliste.
- La lexie L_{hypo} est appelée **hyponyme** de L_{hyper} .

Hyperonymie / Hyponymie - 2

- On peut remarquer que l'ensemble des référents de L_{hypo} est inclu dans l'ensemble des référents de L_{hyper} , alors que le sens de L_{hyper} est inclu dans le sens de L_{hypo} .
- La relation d'hyperonymie/hyponymie est transitive, elle permet d'organiser les lexies en une hiérarchie.



Synonymie

.

VÉLO : *Bicyclette*

- L_1 et L_2 sont des **synonymes exacts** s'ils ont le même sens (les ensembles correspondants sont identiques).
- L_1 et L_2 sont des **synonymes approximatifs** si elles ont des sens très proches (intersection ou inclusion). Leurs sens doivent être suffisamment proches pour que l'on puisse, en utilisant l'une ou l'autre, exprimer sensiblement la même chose.
- Deux lexies en relation d'hyponymie peuvent être des synonymes approximatifs (*pluie* et *déluge*).

Antonymie

.

GRAND : *dont la hauteur, la taille, dépasse la moyenne*

PETIT : *dont la hauteur, la taille, est inférieure à la moyenne*

- Deux lexies L_1 et L_2 sont des **antonymes** si leurs sens se distinguent par la négation, ou mise en opposition, d'une de leurs composantes.
- Tout comme pour la synonymie, on peut distinguer des antoymes
 - exacts : PRÈS / LOIN
 - approximatifs : AIMER / HAÏR
- On peut distinguer différents types d'antonymes :
 - réversibles : COLLER / DÉCOLLER
 - scalaires : GRAND / PETIT

Antonymie - 2

.

- Il ne faut pas confondre les antonymes et les lexies **contrastives**
- Les lexies NOIR et BLANC sont contrastives, mais ce se ne sont pas des antonymes, même si elles sont parfois opposées dans des expressions toutes faites, tel que *dire blanc quand quelqu'un d'autre dit noir*.

Conversivité

.

- Deux lexies L_1 et L_2 sont conversives si :
 1. ce sont des prédicats sémantiques dénotant une même situation ;
 2. ces prédicats s'expriment dans la phrase avec une inversion de l'ordre d'au moins deux de leurs arguments.
- Exemples :
 - *X vend Y à Z / Z achète Y à X*
 - *X est l'employé de Y / Y est l'employeur de X*

Homonymie

.

AVOCAT₁ : *fruit de l'avocatier*

AVOCAT₂ : *personne qui défend une cause, une personne*

- Deux lexies L_1 et L_2 sont **homonymes** si elles sont associées au même signifiant, mais ne possèdent aucune intersection de sens notable.
- On peut distinguer deux cas d'homonymie :
 - l'**homographie** : les deux lexies sont associés aux mêmes signifiants orthographiques.
 - l'**homophonie** : les deux lexies sont associés aux mêmes signifiants phonétiques (*sot / seau / sceau / saut*)

Les fonctions lexicales

- Outil de modélisation de relations entre lexies
- On note $f(L_1) = \{L_2, L_3 \dots\}$ pour indiquer que la lexie L_1 est en relation f avec $L_2, L_3 \dots$
- Exemple : Anti(grand) = petit
- On distingue les fonctions lexicales
 - **paradigmatiques** : elles établissent des liens entre mots à l'intérieur du lexique.
 - **syntagmatiques** : elles établissent des liens entre lexies à l'intérieur de la phrase.

Fonctions lexicales paradigmatiques

● Synonymie

- $\text{Syn}(\text{INDIVIDU}) = \{\text{GARS, TYPE, MEC}\}$
- $\text{Syn}_{\subset}(\text{AVION}) = \{\text{APPAREIL}\}$ (hyperonyme)
- $\text{Syn}_{\supset}(\text{CHAT}) = \{\text{ANIMAL}\}$ (hyponyme)
- $\text{Syn}_{\cap}(\text{JOUER}) = \{\text{S'AMUSER}\}$

Les sens des deux lexies possèdent une intersection importante

● Antinomie

- $\text{Anti}(\text{LOURD}) = \{\text{LÉGER}\}$
- $\text{Anti}(\text{PRÈS}) = \{\text{LOIN}\}$

Fonctions lexicales paradigmatiques - 2

• S_0 , S_1 , S_2 , S_3

• $S_0(\text{SOMMEIL}) = \{\text{DORMIR}\}$

Associe à une lexie verbale adjectivale ou adverbiale sa contrepartie nominale.

• $S_1(\text{DORMIR}) = \{\text{DORMEUR}\}$

• $S_1(\text{VOLER}) = \{\text{VOLEUR}\}$

Associe à une lexie prédicative le nom standard de son premier actant.

• $S_2(\text{VOLER}) = \{\text{BUTIN}\}$

• $S_3(\text{VOLER}) = \{\text{VICTIME}\}$

Fonctions lexicales syntagmatiques

- Elles permettent de rendre compte d'affinités particulières existant entre les mots de la chaîne.
- Ce type d'affinité est appelé **collocation**.
- L'expression AB ou BA où A et B sont des lexies est une collocation si, pour produire cette expression, le locuteur sélectionne librement A d'après son sens, alors qu'il sélectionne B , pour exprimer un sens $[C]$, en fonction de A .
- Exemples :
 - poser_(B) une question_(A)
 - gros_(B) fumeur_(A)
- A est appelé **base** de la collocation et B son **collocatif**.

Fonctions lexicales syntagmatiques - 2

- Une collocation peut être représentée par une fonction lexicale syntagmatique.
 - Sens (base) = collocatif
 - Magn (FUMEUR) = {GROS }
- Une collocation viole un principe sémantique appelé **compositionnalité** selon lequel le sens d'un énoncé est la résultante de la composition des sens des éléments qui le constituent.
- En général une collocation ne peut être modélisée par une règle, il est stocké dans le lexique.

Fonctions lexicales syntagmatiques - 3

- **Magn** : associe à une lexie A l'ensemble des lexies qui expriment l'intensification de $[A]$.
 - $\text{Magn}(\text{COURIR}) = \{\text{VITE, À FOND DE TRAIN, À PERDRE HALEINE}\}$
 - $\text{Magn}(\text{PLUIE}) = \{\text{GROSSE, DILUVIENNE}\}$
 - $\text{Magn}(\text{FAILLITE}) = \{\text{RETENTISSANTE}\}$
- **Bon** : associe à une lexie A l'ensemble des lexies qui expriment une évaluation positive de $[A]$.
 - $\text{Bon}(\text{COLÈRE}) = \{\text{SAINE}\}$
 - $\text{Bon}(\text{ATTITUDE}) = \{\text{REMARQUABLE, EXEMPLAIRE}\}$

Fonctions lexicales syntagmatiques - 4

- Un **verbe support** est un collocatif verbal sémantiquement vide dont la fonction linguistique est de *verbaliser* une base nominale.
 1. Jean éprouve du regret.
 2. Un danger menace Jean.
- en 1, la base est le complément d'objet direct du verbe support, en 2, il est sujet. Deux familles de fonctions lexicales correspondent à ces deux cas :
 - $Oper_1(\text{REGRET}) = \{\text{ÉPROUVER}\}$
 - $Func_2(\text{DANGER}) = \{\text{MENACE}\}$

Fonctions lexicales syntagmatiques - 5

- $Oper_i$: associe à une lexie prédicative nominale L l'ensemble des verbes supports qui prennent le i -ème argument de L comme sujet et prennent L comme complément d'objet direct ou indirect.
 - *Le coup de Jean₁ à Paul₂*
 - $Oper_1$ (COUP) = {DONNER, ADMINISTRER, PORTER}
Jean donne un coup à Jean
 - $Oper_2$ (COUP) = {RECEVOIR, MANGER, PRENDRE}
Paul reçoit un coup de Jean

Fonctions lexicales syntagmatiques - 6

- Func_i : associe à une lexie prédicative nominale L l'ensemble des verbes supports qui prennent L comme sujet et prennent le i -ème argument de L comme complément d'objet direct ou indirect.
 - Func_0 (APPLAUDISSEMENT) = {RETENTIR, RÉSONNER}
 - Func_1 (EXCLAMATION) = {ÉCHAPPER}
 - Func_2 (ACCUSATION) = {PESER}

Fonctions lexicales syntagmatiques - 7

.

- Les fonctions lexicales peuvent se combiner pour former des fonctions lexicales **complexes** :
 - $\text{AntiMagn}(\text{FUNÉRAILLES}) = \{\text{DISCRÈTES}, \text{INTIMES}\}$
 - $\text{AntiBon}(\text{GOÛT}) = \{\text{SALE}, \text{MAUVAIS}\}$

Représentation du sens d'une lexie

.

- Définition analytique
- Représentation componentielle

Définition analytique

- Elle propose une **paraphrase** particulière du sens de la lexie définie.
- Elle est formulée à l'aide de lexies sémantiquement plus simples que la lexie définie.
- Elle se subdivise en deux parties :
 1. Une composante centrale appelée **genre prochain** ou **sens générique**, paraphrase approximative minimale du sens de la lexie.
 2. Un ensemble de composantes sémantiques périphériques appelées **différences spécifiques** qui caractérisent le sens de la lexie définie par rapport :
 - (a) à son genre prochain
 - (b) au sens des autres lexies de la langue ayant le même genre prochain

Le problème des cercles vicieux

- Il y a cercle vicieux lorsqu'on utilise, directement ou indirectement, dans la définition de L_1 , la lexie L_2 qui est elle-même définie, directement ou indirectement, au moyen de L_1 .
- [X scie Y] = [X coupe Y avec une scie]
- [scie] = [instrument servant à scier]

Validation d'une définition

- On peut vérifier la validité d'une définition à l'aide du **test de substitution en contexte**
- Il consiste à remplacer une lexie L par sa définition dans différents contextes d'occurrence de L et de juger de leur caractère paraphrastique :
 - *Alain savourait son baba au rhum.*
 - ***Alain mangeait avec toute la lenteur et l'attention requise pour l'apprécier pleinement son baba au rhum.***

Quelques remarques

.

- Le niveau de formalisation est insuffisant pour envisager de concevoir des règles (à l'image des règles de syntaxe ou de phonologie) de manipulation des définitions.
- La rédaction de définitions relève encore de l'art, plus que de la science, il y a encore beaucoup d'implicite.
- Il est difficile d'associer une seule définition à une lexie.

Représentation componentielle

- S'inspire des principes méthodologiques de la phonologie.
- Le sens d'une lexie est représentée par une matrice de **traits sémantiques** OU **sèmes**.
- On cherche des couples de mots dont la différence semble minimale et on décide que chacune de ces différences tient à l'opposition de deux atomes sémantiques, appelés sèmes.
- On décrit les différences plus complexes comme des combinaisons d'oppositions minimales.

Exemple d'analyse componentielle

.

	sur terre	sur rail	deux roues	individuel	payant	4 à 6 pers.	intra-urbain	tr. de pers.
voiture	+	-	-	+	-	+		+
taxi	+	-	-		+	+		+
autobus	+	-	-	-	+	-	+	+
autocar	+	-	-	-	+	-	-	+
métro	+	+	-	-	+	-	+	+

Note : Une case vide indique que le trait n'est pas pertinent pour la lexie concernée.

Quelques problèmes

- Contrairement aux traits pertinents de la phonologie, dont l'inventaire est à peu près stable, on ne sait combien de sèmes il est nécessaire de définir.
- Comment savoir qu'une analyse componentielle est correcte ?
- Les traits phonologiques sont associés aux règles phonologiques (dans la phonologie générative).

Sources

.

- Alain Polguère. *Lexicologie et sémantique lexicale*
Les Presses de l'Université de Montréal, 2003
- Ferdinand de Saussure. *Cours de linguistique générale*
Payot, 1967
- Oswald Ducrot, Jean-Marie Schaeffer. *Nouveau dictionnaire
encyclopédique des sciences du langage*
Editions du Seuil, 1995
- Alain Rey, Josette Rey-Debove. *Le petit Robert*, 1992
- Greg Lessard *Introduction à la linguistique française*
<http://post.queensu.ca/~lessardg/Cours/215/chap>